

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 25 août 2022

DÉLIBÉRATION

Délibération n° 09
Responsable de service : Laurence FARRUDGIA

Sous la Présidence de M. Tony LOISEL, Maire,

Présents :

Mme Marie-Christine MILLAUD, M. Alain MORLIER, Mme Nadine NIVAULT, M. Jonathan COULANDREAU, Mme Estelle QUÉRÉ, M. Camille LAGRANGE, M. Gérard-François BOURNET, Mme Rita RIO, Mme Laurence BOUVILLE, Mme Agnès DE BRUYN, Mme Laëtitia BOURDIER, Mme Angéline GLUARD, M. Thierry LAMBERT, M. Jean LORAND, M. Patrick ROBIN, M. Dominique GAUDIN, M. Jean-François RABEAU, Mme Hélène RATA, M. Yan GENONET, Mme Hélène de SAINT DO, M. Jacky DESSED, M. Bertrand ÉLISE, M. Arnaud LATREUILLE, Mme Lisa TEIXEIRA, Jacques GAREL

Absents excusés représentés :

Mme Sophie DESPRÈS, (donne procuration à Mme Marie-Christine MILLAUD)
Mme Frédérique COSTANTINI (donne procuration à M. MORLIER)
M. Pierre CUCHET, (donne procuration à M. Jonathan COULANDREAU)
M. ELISE Bertrand, (donne procuration à Mme Hélène RATA)

Secrétaire de séance : M. Jean-François RABEAU

Date de convocation	18/08/2022
Nombre de membres en exercice	29
Nombre de membres présents ou ayant donné une procuration	29

09. Création d'un poste d'adjoint administratif

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Vu le décret 2006-1690 du 22 décembre 2006 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux,
Considérant le tableau des effectifs de la collectivité d'AYTRES, et son organigramme fonctionnel,

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaire au fonctionnement des services. En cas de réorganisation des services, la décision est soumise à l'avis préalable du Comité Technique.

Madame Nadine NIVAULT explique que suite au départ en retraite d'un agent du service Vie associative - Citoyenneté et Activités Economiques au 1er janvier 2023, il est proposé de pourvoir à son remplacement par un agent ayant des compétences requises dans ce domaine.

Considérant l'avis favorable des membres du jury de recrutement le 22 juillet 2022.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à 24 voix Pour et 5 abstentions,

Décide de créer, à compter du 1er novembre 2022, un poste au grade d'adjoint administratif à temps complet relevant de la catégorie C au Service de la Vie associative - Citoyenneté et Activités Economiques,

Supprime corrélativement, le 1er janvier 2023, un poste au grade d'adjoint administratif principal de 1ère classe à temps complet de la catégorie C,

Modifie le tableau des effectifs.

Annexe 4 : Tableau des effectifs

Pour extrait conforme,

Tony LOISEL,

Maire



Jean-François RABEAU,

Secrétaire de séance

A handwritten signature in black ink, corresponding to the name Jean-François Rabeau.